



Syndicat des Eaux  
Barousse Comminges  
Save

COMPTE RENDU DE REUNION  
DU COMITE SYNDICAL

Date : **23 novembre 2019**

Rédacteur : Corinne SOULE

Diffusion : Membres du Comité Syndical

Ordre du jour :

- Autorisations de programme et crédits de paiement réservoir du Cuing
- Décisions modificatives
- Autorisation d'engager, de liquider, de mandater en 2020 le quart des crédits d'investissement de 2019
- Rapport et Débat d'orientation budgétaire
- Propositions tarifs 2020 - eau, assainissement collectif, assainissement autonome, actes administratifs
- Rapport annuel prix et qualité de l'eau
- Adhésion de la commune de Mancieux
- Révision des statuts du Syndicat des Eaux Barousse Comminges Save
- Point sur les services
- Compte rendu d'exploitation de la SEM Pyrénées Services Publics
- Compte rendu d'exploitation de la SPL Eaux Barousse Comminges Save
- Compte rendu Syndicat Mixte de la Maison des Sources et des Chalets St Nérée

Approbation du compte rendu du comité syndical du 23 mars 2019.

Tout d'abord, le Président débute la séance en précisant qu'elle se situe à quelques semaines de l'année 2020.

L'année 2020 sera une année importante pour notre Syndicat. Il y aura le renouvellement de l'assemblée mais surtout parce que notre Syndicat, qui a été créé par un arrêté de l'Etat le 12 juillet 1950, aura 70 ans en juillet 2020. 70 ans pendant lesquels nos prédécesseurs ont œuvré au quotidien pour faire de notre Syndicat, un Syndicat moderne et précurseur.

Nous avons poursuivi, autour de ce mandat, le travail effectué avec notamment la mise en place du schéma directeur pour l'eau potable, le schéma directeur pour l'assainissement qui nous permettent d'avoir la feuille de route pour les 20 prochaines années. Il est important d'anticiper, gérer c'est prévoir, voilà pourquoi il fallait mettre en place ces outils qui ont un certain coût mais qui permettent de pouvoir planifier les investissements de manière raisonnée.

De plus, nous avons engagé la création de nouvelles ressources à Bordes de Rivière. Ce forage sera prochainement homologué et il ne restera plus qu'à amener cette nouvelle ressource dans l'endroit stratégique recherché.

Un moment aussi important, en 2000, il y avait eu l'arrivée des 78 communes gersoises et le Syndicat des Eaux de la Barousse et du Comminges est devenu le Syndicat des Eaux de la Barousse, du Comminges et de la Save. Donc en 2020, nous fêterons les 20 ans de l'arrivée des communes gersoises.

Ensuite, en 2010, nous avons créé la première société publique locale d'eau en France, suite à la loi du 28 mai 2010 qui avait été adoptée à l'unanimité au Parlement. Cette loi est nécessaire pour avoir un dispositif qui permette de pouvoir bonifier les relations entre les syndicats et les usagers en matière de distribution d'eau. Cette SPL fêtera ses 10 ans l'année prochaine et devrait arriver, dans les prochains mois, à exploiter tous les réseaux du Syndicat qui se situent en Haute-Garonne, Hautes-Pyrénées et Gers. Cela permettra aussi, à moyen terme, de lisser et d'avoir un tarif unique de l'eau sur tout le territoire du Syndicat.

Le Président indique également qu'en mars 2020, cela fera déjà 15 ans qu'il préside le Syndicat des Eaux. Il remercie tous les Vice-Présidents qui ont œuvré à ses côtés, les membres du Bureau et de la Commission d'Appel d'Offres. Il remercie aussi tous les délégués pour leur présence régulière aux assemblées où le quorum est toujours atteint. Il tient également à remercier Mélanie CABANEL, la Directrice des Services qui fait un travail remarquable depuis maintenant un an ainsi que tout l'encadrement et tous les agents du Syndicat, de la SEM PSP, de la SPL-EBCS pour leur travail au quotidien avec une motivation forte.

Aujourd'hui, cette assemblée générale va traiter différents dossiers importants. Le Président précise que le budget 2019 a été exécuté conformément aux prévisions. Le Débat d'Orientation Budgétaire avec les grands équilibres financiers seront présentés, une situation saine avec une épargne nette d'environ 2 millions d'euros.

Il y aura aussi une question concernant les tarifs. Nos tarifs se situent dans la moyenne nationale sachant que la moyenne nationale est donnée avec un chiffre qui date de 2015 alors que nous, nous sommes sur un chiffre de 2020. Il faut rappeler que notre réseau est atypique et que nous avons 4 500 kms de réseau pour seulement 50 000 abonnés, ce qui veut dire qu'il y a environ 90 mètres entre chaque abonné alors que la moyenne en France est de 30 mètres. A nombre d'abonnés équivalent, notre réseau est trois fois plus long que celui de la moyenne nationale.

Malgré des investissements supérieurs et des contrôles plus importants, nous avons un tarif de l'eau sensiblement identique à la moyenne nationale. Si nous voulons conserver un tel niveau d'autofinancement et continuer à investir, il faut faire en sorte que nos tarifs évoluent d'une manière sensiblement identique à l'inflation. Voilà pourquoi, pour 2020, nous proposons une évolution des tarifs de 3 euros pour une consommation de 100 m<sup>3</sup>, ce qui entraînerait une évolution globale d'environ 1,6 % pour suivre le coût de la vie et pouvoir conserver nos marges de manœuvre.

Nous évoquerons également les comptes rendus de la SEM PSP et de la SPL-EBCS, structures délégataires du Syndicat qui présentent des résultats bénéficiaires.

Nous terminerons par la présentation du Syndicat Mixte de la Maison des Sources et des Chalets Saint Nérée qui connaissent un regain d'activité.

Le Président conclut en précisant que cette assemblée générale va dresser différents constats et va également ouvrir les portes pour les années futures et que le Syndicat est en bonne santé.

### **1) Autorisations de programme et crédits de paiement réservoir du Cuing (Jean Yves DUCLOS)**

Le Comité accepte à l'unanimité cette proposition.

### **2) Décisions modificatives (Jean Yves DUCLOS)**

Le Comité accepte à l'unanimité ces propositions.

### **3) Autorisation d'engager, de liquider, de mandater en 2020 le quart des crédits d'investissement de 2019 (Jean Yves DUCLOS)**

Budget eau principal : 197 865 euros  
Budget assainissement : 446 242 euros  
Budget affermage : 840 324 euros

Le Comité accepte à l'unanimité cette proposition.

### **4) Rapport et Débat d'orientation budgétaire (Jean Yves DUCLOS)**

#### **I - Situation financière actuelle du Syndicat**

##### **① Une situation financière saine**

Depuis 2005, le Syndicat dégage un autofinancement net positif lui permettant de moderniser ses réseaux et de maîtriser sa politique tarifaire.

- Autofinancement net 2018	=	1,30 million d'euros
- Autofinancement net 2019	=	1,90 million d'euros
- Autofinancement net Prévisionnel 2020	=	1,92 million d'euros

Cette situation financière valorisée provient principalement d'une parfaite maîtrise des frais de fonctionnement et d'une évolution raisonnée du prix de l'eau.

Quant à la SEM Pyrénées Services Publics qui exploite le réseau d'eau en Haute-Garonne et en Hautes-Pyrénées, et la Société Publique Locale qui gère la partie Gers ainsi que l'assainissement sur tout le territoire, elles dégagent chaque année des résultats bénéficiaires.

##### **② Un tarif de l'eau 2020 autour de la moyenne nationale**

Ce résultat est dégagé malgré notre réseau atypique. En effet, nous disposons de 4 500 km de réseaux d'eau pour seulement 50 000 abonnés donc il y a en moyenne seulement 1 abonné tous les 90 mètres contre 1 tous les 30 mètres en France, ce qui rend notre réseau plus difficilement exploitable.

En effet, à nombre d'abonnés équivalent, notre réseau est 3 fois plus long que celui de la moyenne nationale.

En 2020, le tarif de l'eau évoluera de 3 euros pour 100 m<sup>3</sup> consommés.

## **II - ORIENTATIONS 2020**

5 principales orientations pour 2020 :

### **1) Des investissements stratégiques en 2020**

Depuis 10 ans, le Syndicat a fortement accéléré sa politique d'investissement afin de moderniser ses réseaux et afin d'apporter un service de qualité à ses usagers.

En 2020, comme en 2019, nous suivrons les préconisations du schéma directeur d'eau potable récemment adopté.

Principaux travaux envisagés en 2020 :

#### **- Eau :**

- Programme de renouvellement pluriannuel des conduites d'eau sur les trois départements.
- Le renouvellement et renforcement des réseaux d'eau principalement à Boulogne sur Gesse, Saint-Gaudens, Montréjeau, Mirambeau, Saint Martory, Boudrac, Lourde, Péguilhan, Saint-Martory (ZAC de Montsaunes), Noilhan – Lias, Pompiac, Simorre, Nizas, Saramon et Sost.
- La création en vue de son exploitation d'une nouvelle ressource à Bordes de Rivière et étude pour mise en production.
- Les travaux sur les réservoirs de Boussens (réhabilitation) et Saint-Martory (renforcement ZAC de Montsaunès).

#### **- Assainissement :**

- L'extension de réseaux collectifs sur l'ensemble du territoire Syndical.
- Réhabilitation traitement secondaire de la station d'épuration de Gourdan Polignan.
- Les renouvellements et extensions de réseaux à Boulogne sur Gesse, Martres Tolosane et Saint-Martory (ZAC de Montsaunès).
- La réhabilitation de 6 postes de relevage à L'Isle en Dodon, Martres Tolosane (2 postes), Boussens, Lombez et Gimont.
- La réhabilitation et l'extension de la station d'épuration d'Ausson – 600EH.

### **2) Un rendement de réseau optimisé**

Le rendement de notre réseau s'est fortement amélioré puisqu'il était de 58 % en 2004 alors qu'aujourd'hui il est égal à 69 %.

Ce niveau est convenable pour un réseau atypique situé principalement en milieu rural.

Ainsi, plus d'un million de m<sup>3</sup> d'eau chaque année a été économisé par rapport à 2004 ce qui équivaut à la consommation annuelle des abonnés d'une commune de 15 000 habitants.

Cela répond aux questions de développement durable et permet de dégager des économies au niveau des consommations énergétiques.

### **3) Des périmètres de protections en cours de finalisation**

Validation des périmètres de protection autour des captages d'eau afin de protéger nos ressources.

L'objectif est d'obtenir la déclaration d'utilité publique de tous les captages et de permettre la réalisation des travaux prescrits par les arrêtés.

Cela concernera principalement Ponlat-Taillebourg, Villeneuve-de-Rivière (puits Moulin Saint-Jean), Martres Tolosane (source de Saint-Vidian), Mauléon Barousse (source de Hountaou) et Ferrère (source de Cularon).

#### **4) Des compteurs modernisés**

En poursuivant le programme de renouvellement des compteurs domestiques, nous veillons à répondre à la réglementation et nous profitons pour mettre en place la radio relève. Cela permettra notamment d'avoir un meilleur suivi de nos abonnés.

Cela concernera en 2020 la fin du remplacement à Gimont et l'équipement pour les communes de Larroque et Ausson.

#### **5) Un schéma directeur d'assainissement avancé**

Afin de mieux connaître notre réseau et de programmer les investissements en matière d'assainissement collectif, nous poursuivons le schéma directeur pour une finalisation en 2021.

Ce projet est soutenu financièrement par nos partenaires.

#### **5) Propositions tarifs 2020 - eau, assainissement collectif, assainissement autonome, actes administratifs (Jean Yves DUCLOS)**

Le Président propose l'augmentation du prix de l'eau de 3 euros pour 100 m<sup>3</sup> consommés.

Pour l'assainissement collectif, la tarification progressera également de 3 euros pour 100 m<sup>3</sup> consommés.

Pour l'assainissement autonome et les actes administratifs, la tarification reste identique.

Le Comité accepte à l'unanimité ces propositions.

#### **6) Rapports annuels prix et qualité de l'eau (Marielle LAFFITTE)**

Le Comité accepte à l'unanimité ces propositions.

#### **7) Adhésion de la commune de Mancieux (Mélanie CABANEL)**

Cette adhésion est reportée au prochain comité syndical.

#### **8) Révision des statuts du Syndicat des Eaux Barousse Comminges Save (Mélanie CABANEL)**

Cette révision est reportée au prochain comité syndical.

#### **9) Point sur les services**

**Travaux eau / incendie 32 (Robert DEMANGE)** : voir dossier joint à la convocation.

**Travaux eau / incendie 31 et 65 (Jordi LEDRU)** : voir dossier joint à la convocation.

**Travaux assainissement 31, 32 et 65 (Jordi LEDRU)** : voir dossier joint à la convocation.

**SPANC (Bertran VIGNAUD)** : voir dossier joint à la convocation.

**Personnel (Sylvaine MICHEL MARTINEZ)** : voir dossier joint à la convocation.

#### **10) Compte rendu d'exploitation de la SEM Pyrénées Services Publics (Jean Yves DUCLOS)**

Voir dossier joint à la convocation.

### **11) Compte rendu d'exploitation et de la SPL Eaux Barousse Comminges Save (Jean Yves DUCLOS)**

Voir dossier joint à la convocation.

### **12) Compte rendu Syndicat Mixte de la Maison des Sources et des Chalets St Nérée (Sylvie PUYSEGUR)**

Voir dossier joint à la convocation.

### **13) Conclusion (Philippe DUPOUY)**

Philippe DUPOUY revient sur l'action menée par le Syndicat depuis toujours et qui ne s'est pas démenti ces dernières années à savoir la gestion au quotidien de cette richesse, l'eau au service du concitoyen et la pérennisation de la ressource au travers d'un Syndicat fort, bien géré et fidèle à son histoire.

La gestion au quotidien, c'est d'être capable d'apporter aux milliers de concitoyens de notre territoire une eau de grande qualité et un niveau de service reconnu par tous. La gestion au quotidien, c'est moderniser les réseaux afin d'avoir un rendement toujours amélioré. La gestion au quotidien, c'est offrir ce service aux concitoyens à un prix parfaitement dans la moyenne de l'ensemble du bassin Adour Garonne.

La pérennisation de la ressource, c'est moderniser toutes nos stations de pompage, tous nos réservoirs, c'est rechercher sans cesse des ressources complémentaires, ne consommer que ce dont on a besoin. Pour atteindre ces objectifs, le Syndicat s'est doté d'outils de projection avec les schémas directeurs d'eau potable et d'assainissement pour prévoir l'avenir immédiat et plus lointain.

Pour autant, tout ceci serait insuffisant sans l'engagement sans faille et la compétence de l'ensemble du personnel, mais aussi sans une direction compétente et proche des élus incarnée hier par Sandrine BOISARD et aujourd'hui par Mélanie CABANEL. Tout ceci serait également insuffisant sans un Président déterminé, gestionnaire et visionnaire et non plus sans vous, membres du comité syndical qui faites pleinement confiance au Président, aux Vices-Présidents et aux membres du Bureau.

Philippe DUPOUY termine en ayant une pensée émue pour nos prédécesseurs. Il est de notre devoir de poursuivre le chemin qu'ils nous ont tracé. Ce beau Syndicat aura, dans les années à venir, à relever des défis énormes, à gérer ce bien si précieux pour les générations futures.

La séance est levée.